

**MOTION présentée par les représentants des parents et des personnels d'enseignement et d'éducation et soumise au vote du conseil d'administration**

**Adoptée par 17 voix pour, 4 abstentions, 0 contre**

Monsieur le recteur d'académie,

L'une des missions fondamentales de l'éducation nationale est d'assurer l'égalité d'accès à une éducation gratuite et de qualité pour tous les élèves, quel que soit l'endroit où ils habitent. Ayant pris connaissance de vos projets pour notre établissement (structure et dotation horaire globale), nous nous inquiétons d'une possible rupture d'égalité dans l'accès à l'éducation, au détriment des élèves du lycée S. Beckett.

Pour l'année 2022-2023, le rectorat de Créteil prévoit de fermer une classe de première générale au lycée S. Beckett. Les 6 classes de première générale sont déjà actuellement au maximum de leurs capacités : 35 élèves. Selon une projection réaliste basée sur le nombre d'élèves de seconde, si une classe ferme l'an prochain, le rectorat devra alors refuser à au moins une quinzaine d'élèves la possibilité d'être scolarisés en première générale dans l'établissement public le plus proche de leur domicile. Où est l'égalité ? De plus, une éventuelle annonce faite au mois de juillet ne ferait que compliquer inutilement la tâche de toutes les équipes qui ont déjà commencé à préparer la rentrée. C'est donc dès maintenant que nous vous demandons de prévoir le maintien de 6 classes de première générale dans notre lycée.

Le rectorat prévoit par ailleurs d'attribuer au lycée S. Beckett un total de 888,65 heures d'enseignement. Après un examen attentif, nous constatons que cette dotation ne permet pas de construire une répartition satisfaisante. Sans une augmentation de la DHG, plusieurs dispositifs et enseignements permettant de faire progresser les élèves et de leur offrir un vrai choix pour leur orientation post-bac seront directement menacés :

- Les dédoublements sont fondamentaux pour les apprentissages, notamment en langues, en sciences, en EMC, en Français et en Mathématiques. En langues, avec 35 élèves par classe, impossible de s'assurer que tous les élèves prendront la parole pendant une heure de cours. Cela entre en contradiction avec les instructions officielles et limite les chances de réussite au baccalauréat, où les élèves sont évalués à l'oral. En sciences, maintenir 24 élèves par groupe imposerait de regrouper 3 élèves sur une même paillasse : cela dégraderait les conditions d'expérimentation pour chaque élève et poserait un problème de sécurité.

- Les options jouent un rôle important dans la formation de nos élèves. Cette année 2021-2022, le lycée propose 6 options. Ne plus les proposer aux élèves restreindrait leurs choix d'études, d'autant plus que l'isolement géographique du lycée S. Beckett, recrutant en secteur rural, ne permet pas aux élèves de trouver un autre établissement public facilement accessible par les transports en commun.

- Enfin, la diminution de la dotation horaire remet également en cause des activités permettant de remédier aux difficultés de nos élèves : devoirs sur table le mercredi après-midi, heures de soutien, modules de révision. Comment se peut-il que l'une des seules possibilités offertes actuellement par le rectorat pour mettre en œuvre la dotation horaire soit de supprimer tous ces dispositifs qui augmentent les chances de réussite au baccalauréat ? Là encore, où est l'égalité ?

Ces dernières années, les conditions d'étude se sont déjà dégradées dans plusieurs matières pour les élèves de notre établissement, en raison de la réduction du nombre d'heures imposée par le rectorat. La structure et la dotation annoncées ne permettront même plus d'assurer le minimum que nous avons pu sauvegarder cette année. Considérant que la rentrée ne pourra pas se tenir dans ces conditions, les parents et les personnels du lycée réfléchissent actuellement à des modalités d'action qui leur permettront de se faire entendre. Dans l'immédiat, souhaitant vous rencontrer afin d'évoquer ces différents sujets, nous vous adressons, M. le recteur, une demande d'audience au rectorat.